Responsable UE

Marc Wendelski

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury Carine Dujardin

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre

20 crédits • 400 points • 0 heures Corequis : 3F200 Atelier de l'option

Acquis d'apprentissage

Par le **rapport écrit** qui accompagne le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme,...)
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Par le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Traduire en images sa vision du monde et son interprétation du réel.
- Réaliser une production photographique sur base d'un cahier des charges
- Développer diverses pistes créatives et techniques, fruit de sa recherche exploratoire.
- Mobiliser les techniques et modes de production appropriés à son projet photographique.
- Positionner son travail artistique, de manière critique, notamment par rapport à l'esthétique et à l'art contemporain.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un bachelier se compose d'une production artistique et d'un rapport écrit qui traite d'une thématique en lien avec le projet artistique de fin d'études. La production artistique est évaluée par un jury externe exclusivement.

La note finale de l'UE "TFE" correspond à la moyenne des résultats obtenus aux différents cours qui composent l'UE, pour autant que la note du jury artistique soit d'au moins 10/20. Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour le jury artistique, la note de l'UE correspondra à la note obtenue au jury artistique. En cas d'échec, aucune des activités qui composent l'UE "TFE" ne peut être représentée en seconde session.

Le travail artistique de fin d'études est évalué par un jury externe, c'est-à-dire un jury majoritairement composé de membres extérieurs à l'ESA. Les enseignants qui ont assuré l'enseignement dans le cours au jury participent à titre consultatif seulement, ils n'évaluent pas les étudiants. Seuls les travaux supervisés de façon régulière par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le travail artistique représente pour l'étudiant l'opportunité de démontrer et de mettre en valeur ses acquis et son engagement artistique. Il se veut être l'aboutissement de ses 3 années d'études en photographie

Le projet artistique consiste en la réalisation d'un travail photographique libre dans sa thématique en accord avec la finalité de la formation. ☐ Il peut donc avoir une orientation purement artistique ou une orientation de photographie appliquée. ☐

Le projet est constitué uniquement de photographies liées au projet de fin d'études, non évalués par les enseignants. L'étudiant ne peut pas présenter des travaux de l'année.

Seuls les travaux supervisés par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le travail écrit de fin d'études est évalué par le jury d'évaluation du rapport écrit. Il se compose d'un promoteur et d'un lecteur. La pondération ; chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale du rapport écrit.

Un écrit non déposé dans les délais impartis sera sanctionné de la mention non présenté : 0/20

LE RAPPORT écrit est un **travail personnel**, un **écrit original** qui permet à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse, de synthèse et de présentation. Cet écrit pose notamment un regard critique sur la démarche artistique et le processus de création du projet de jury externe en vue développer **l'analyse réflexive** (la pratique de l'analyse réflexive) de l'étudiant. Ce **rapport écrit est donc en lien direct avec le projet artistique** soumis au jury externe.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.